

NIVEAU DE L'EQUIPE « UNE » SENIOR	EQUIPES OBLIGATOIRES	MESURES ENCOURUES EN CAS DE NON-RESPECT
Divisions professionnelles	<ul style="list-style-type: none"> - Ecole de rugby y compris « moins de 14 ans » comprenant 50 licenciés au minimum au plus tard le 31 janvier de la saison en cours** - 1 équipe association de « moins de 16 ans » à XV en Elite Alamercery ou en National U16 - 1 équipe association de « moins de 19 ans » à XV en Elite Crabos ou en National U18 - 1 équipe à XV en Reichel-Espoirs ou en Espoirs Fédéraux 1 	<p>Non-participation de l'équipe Reichel-Espoirs aux phases finales du championnat de France</p> <p>5 000 euros d'amende</p> <p>(Dossier transmis à la L.N.R. pour décision)</p>
1 ^{ère} Division Fédérale	<ul style="list-style-type: none"> - Ecole de rugby y compris « moins de 14 ans » comprenant 40 licenciés au minimum au plus tard le 31 janvier de la saison en cours** - 1 équipe association de « moins de 16 ans » à XV (de niveau national ou ayant participé, a minima, à la phase de brassage National U16, peu important la compétition effectivement disputée en suivant) - 1 équipe association de « moins de 19 ans » à XV (de niveau national ou ayant participé, a minima, à la phase de brassage National U18, peu important la compétition effectivement disputée en suivant) - 1 équipe à XV en Espoirs Fédéraux 1 ou Reichel-Espoirs 	<p>Rétrogradation en division inférieure</p> <p>Non-participation de l'équipe « Une » aux phases finales du championnat de France</p> <p>Retrait de 1 à 10 points au classement de l'équipe « Une »</p>
2 ^{ème} Division Fédérale	<ul style="list-style-type: none"> - Ecole de rugby y compris « moins de 14 ans » comprenant 30 licenciés au minimum au plus tard le 31 janvier de la saison en cours** - 1 équipe de « moins de 16 ans » à XV + 1 équipe de « moins de 19 ans » à XV dont l'une au moins est une équipe association <p><i>Effectif minimal pour le club bénéficiaire/support : 20 licenciés en « moins de 19 ans » et 20 licenciés en « moins de 16 ans », au plus tard le 15 décembre de la saison en cours.*</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - 1 équipe Réserve Senior à XV 	<p>Rétrogradation en division inférieure</p> <p>Non-participation de l'équipe « Une » aux phases finales du championnat de France</p> <p>Retrait de 1 à 10 points au classement de l'équipe « Une »</p>
3 ^{ème} Division Fédérale	<ul style="list-style-type: none"> - Ecole de rugby y compris « moins de 14 ans » comprenant 25 licenciés au minimum au plus tard le 31 janvier de la saison en cours** - 1 équipe association ou rassemblement de « moins de 16 ans » à XV - 1 équipe association ou rassemblement de « moins de 19 ans » à XV <p><i>Effectif minimal pour le club bénéficiaire/support : 15 licenciés en « moins de 19 ans » et 15 licenciés en « moins de 16 ans », au plus tard le 15 décembre de la saison en cours.*</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - 1 équipe Réserve Senior à XV 	<p>Rétrogradation en division inférieure</p> <p>Non-participation de l'équipe « Une » aux phases finales du championnat de France</p> <p>Retrait de 1 à 10 points au classement de l'équipe « Une »</p>
Honneur	<ul style="list-style-type: none"> - Ecole de Rugby y compris « moins de 14 ans » comprenant 22 licenciés au minimum au plus tard le 31 janvier de la saison en cours** - 1 équipe association ou rassemblement de « moins de 16 ans » à XV ou 1 équipe de « moins de 19 ans » à XV <p><i>Effectif minimal pour le club bénéficiaire/support : 10 licenciés en « moins de 19 ans » ou 10 licenciés en « moins de 16 ans », au plus tard le 15 décembre de la saison en cours.*</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - 1 équipe Réserve Senior à XV (équipe non obligatoire en 2018-2019, si l'association concernée n'était pas tenue d'en disposer en 2017-2018) 	<p>Non-participation de l'équipe « Une » aux phases finales du championnat de France</p> <p>Retrait de 1 à 10 points au classement de l'équipe « Une »</p> <p>Non accession en 3^{ème} Division Fédérale</p>
Séries régionales	<ul style="list-style-type: none"> - Ecole de Rugby y compris « moins de 14 ans » comprenant 22 licenciés au minimum au plus tard le 31 janvier de la saison en cours** 	<p>Non-participation de l'équipe « Une » aux phases finales du championnat de France</p>

Compétitions masculines

* Seul le club bénéficiaire/support du rassemblement pourra justifier du respect de ses obligations sportives dans la catégorie d'âge concernée.

** Lors du contrôle du respect des obligations sportives d'un club affilié, seuls sont comptabilisés les joueurs licenciés au sein de ce dernier, y compris lorsqu'il est engagé dans un rassemblement « Ecole de rugby ».

NIVEAU DE L'EQUIPE « UNE » SENIOR	EQUIPES OBLIGATOIRES	MESURES ENCOURUES EN CAS DE NON-RESPECT
Elite 1 Féminine	<ul style="list-style-type: none"> - 1 équipe Réserve association ou en rassemblement* « 18 ans et plus » à XV - 1 équipe association ou en rassemblement* « moins de 18 ans » à XV - 1 équipe association « 18 ans et plus » en Coupe de France à X - 1 équipe association « 18 ans et plus » en Championnat de France Elite à 7 <p><i>* Effectif minimal pour le club bénéficiaire/support : 8 licenciées, au plus tard le 15 décembre de la saison en cours.*</i></p>	<p>Rétrogradation en division inférieure</p> <p>Non-participation de l'équipe « Une » aux phases finales du championnat de France</p> <p>Retrait de 1 à 10 points au classement de l'équipe « Une »</p>
Elite 2 Féminine	<ul style="list-style-type: none"> - 1 équipe Réserve association ou en rassemblement* « 18 ans et plus » à XV ou à X - 1 équipe association ou en rassemblement* « moins de 18 ans » à XV ou à X <p><i>* Effectif minimal pour le club bénéficiaire/support : 5 licenciées, au plus tard le 15 décembre de la saison en cours.*</i></p>	<p>Rétrogradation en division inférieure</p> <p>Non-participation de l'équipe « Une » aux phases finales du championnat de France</p> <p>Retrait de 1 à 10 points au classement de l'équipe « Une »</p>
Fédérale 1 Féminine	<ul style="list-style-type: none"> - 1 équipe Réserve association ou en rassemblement* « 18 ans et plus » à XV ou à X ou - 1 équipe association ou en rassemblement* « moins de 18 ans » à XV ou à X <p><i>* Effectif minimal pour le club bénéficiaire/support : 5 licenciées, au plus tard le 15 décembre de la saison en cours.*</i></p>	<p>Rétrogradation en division inférieure</p> <p>Non-participation de l'équipe « Une » aux phases finales du championnat de France</p> <p>Retrait de 1 à 10 points au classement de l'équipe « Une »</p>
Fédérale 2 Féminine	-	-

Compétitions féminines

* Seul le club bénéficiaire/support du rassemblement pourra justifier du respect de ses obligations sportives dans la catégorie d'âge concernée.

Dispositifs particuliers applicables aux associations promues :

- Pour remplir ses obligations sportives dans les classes d'âge de jeunes (Ecole de rugby, « moins de 16 ans », et « moins de 19 ans »), une association dont l'équipe « Une » senior est promue (sauf en divisions professionnelles) doit, a minima, engager les équipes exigées dans la division dont elle provient.
- **Sauf disposition contraire**, elle devra, en revanche, engager l'équipe ou les équipes seniors exigées dans la division dans laquelle elle est promue.
- **Au titre de la saison 2018-2019, les associations dont l'équipe « Une » senior est promue en Honneur ne sont pas tenues au respect des obligations sportives fixées pour ladite compétition.**